

Pusey

Le maire René Regaudie épinglé

La cérémonie en l'honneur de leur maire concoctée par ses adjoints et conseillers municipaux était entourée du plus grand secret.

Même la préfète s'était rendue complice en invitant le maire René Regaudie à des assises de la sécurité alors qu'elle se déplaçait pour lui remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil ! Dupe ou non, René Regaudie s'est montré autant étonné qu'ému, à son entrée, sous les ovations d'une salle pleine.

Famille, actuels et anciens conseillers municipaux et membres de la CAV, personnalités politiques ou institutionnelles, tous ceux qui apprécient l'homme et reconnaissent son œuvre étaient là.

« Il y a des moments où il faut savoir distinguer ceux qui se sont mis au service des autres, du bien commun », a déclaré Marie-Françoise Lecaillon, la préfète, en lui épinglant la médaille.

D'origine corrézienne, René Regaudie est devenu Puséen en 1970. Le directeur de coopérative ovine était

alors âgé de 29 ans et le village traversé par la nationale 19 comptait moins de 400 habitants. Élu au conseil municipal en 1983, il tient les rênes de la mairie depuis 1989. « Il a su rendre accueillante Pusey qui compte aujourd'hui plus de 1.500 habitants », souligne la première adjointe, Marie-Christine Moinot, dans son discours vantant les mérites d'un maire qui, en cinq mandats, « s'est entouré de 74 conseillers dont 26 femmes et 21 adjoints et a présidé 273 réunions de conseil municipal ».

En 27 ans, René Regaudie a aménagé six lotissements et mis en place les équipements indispensables, école, accueil périscolaire, micro-crèche, salles polyvalentes, cabinets médicaux, médiathèque et équipements sportifs et de loisirs.

Pour le récipiendaire, sa plus belle réalisation est la déviation de Pusey. Car, avant sa mise en service, la commune a connu trop de drames de la route. Son adjointe a toutefois salué sa ténacité en ce qui concerne l'essor économique avec notamment la création et le développement



■ Pour la préfète Marie-Françoise Lecaillon, la médaille remise à René Regaudie est « certes une reconnaissance officielle des services rendus, mais avant tout la preuve la plus éclatante qu'il existe des personnes capables de donner un peu voire beaucoup de leur temps pour l'intérêt de la commune et le bien-être de sa population ».

de la zone Oasis.

Homme de consensus, René Regaudie est égale-

ment premier vice-président de la CAV, du service départemental d'incendie et de se-

cours et du centre de gestion de la fonction publique territoriale.